

Langues étrangère I (Semestre 1) :

Premier cours introductif :

Présentation de la matière :

- Semestre: 01
- Domaine: FSECG
- Matière: Langue I
- Enseignante coordinatrice: Mme ZERIGUI.K
- Enseignants participants: Mr HABIB ZAHMANI.O, Mme GUECHAIRI.F et Mme KACLI.N
- Séquence: C01/15
- Code de la ressource: L1_S1_SEGC_F113_C01_13

Tableau récapitulatif des modules du premier semestre :

Unités d'enseignement	coefficients	Crédits
UEF1: Unité fondamentale	08	18
Introduction à l'économie	02	05
Microéconomie I	02	05
Histoire des faits économiques	02	04
Comptabilité générale I	02	04
UEM2: Unité de méthodologie	05	09
Mathématiques I	02	04
Statistiques I	02	04
Méthodologie de la recherche	01	01
UED3: Unité de découverte	02	02

Introduction à la sociologie	01	01
Introduction au droit	01	01
UET4: Unité transversale	01	01
Langue étrangère I	01	01
Total semestre 1	16	30

Les objectifs de la matière :

Objectifs directs sur le court terme:

- ✓ Un enchaînement d'idées: (Les cours sont liés et enchainés);
- ✓ Des définitions claires;
- ✓ des exemples et des exercices faciles;

Objectifs indirects sur le long terme:

- ✓ Maîtrise de la terminologie économique en français;
- ✓ Maîtrise de la conjugaison et de la grammaire;
- ✓ Rédaction et prononciation maîtrisées.
- ✓

La structure de la matière :

Notre matière va accompagner les étudiants durant le premier et le deuxième semestre.

Elle est nommée : langue étrangère I (L1) en premier semestre et langue étrangère II (L2) en deuxième semestre.

La structure du cours :

Le cours sera subdivisé en deux parties :

- Première partie : composée d'introduction et généralités, définitions et exemples.
- Deuxième partie : Composée de règles générales en grammaire et en conjugaison, des exercices appliqués.

Le programme du premier semestre (S1) :

Généralités et définitions:

1. Premier cours introductif;
2. Comprendre l'économie;
3. La richesse des nations;

4. Le marché des biens et des services;
 5. Le marché de l'emploi selon les néoclassiques;
 6. L'activité économique;
 7. L'entreprise et ses fonctions;
 8. Les marchés des capitaux;
 9. L'investissement;
 10. La dette et le commerce extérieur;
 11. Les agrégats;
 12. Dernier cours récapitulatif.
- Règles générales et exercices appliqués:
1. Les prépositions;
 2. Conjonctions de coordination;
 3. Groupe nominal, groupe verbal;
 4. La voix active et la voix passive;
 5. Les homonymes;
 6. Les homophones;
 7. L'imparfait;
 8. Le passé composé;
 9. Le participe passé employé avec les auxiliaires (être et avoir);
 10. Le passé simple;
 11. Le futur simple de l'indicatif.
 12. Le subjonctif.

La forme de l'examen :

- L'examen sera subdivisé en trois parties:
- Première partie consacrée aux définitions;
- Deuxième partie pour la compréhension du français en général;
- Troisième partie comportera des exercices de grammaire ou de conjugaison;